

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/enseignantes-suspendues-dans-le-calva...>

 De

 4 min read

Enseignantes suspendues dans le Calvados : la pétition recueille 200 signatures en 48 heures

"**Rendez-leur leurs maîtresses**". C'est le titre de la pétition lancée par des parents d'élèves de l'école Charles-Huard à Saint-Martin-de-Fontenay au sud de Caen. En à peine 48 heures, elle a dépassé la barre des 200 signatures car c'est l'incompréhension dans la petite commune, depuis la **suspension à titre conservatoire** de deux enseignantes à la rentrée de septembre. La direction académique leur reproche des propos échangés sur une **messagerie privée**. Toutes deux ont porté **plainte** et réclament leur réintégration à l'école.



Le coup de massue à la veille de la rentrée scolaire

Le 30 août 2022, alors qu'elles sont déjà dans leurs classes de CM1/CM2 et de CE2 et qu'elles ont, avec leurs collègues, monté un important projet pédagogique, Séverine et Anne apprennent qu'elles sont suspendues à titre conservatoire. D'abord interloquées, les deux enseignantes finissent par comprendre qu'**on leur reproche d'avoir parlé de leur directrice**. "*Nous avons pu évoquer ses méthodes que nous trouvions parfois autoritaires et verticales, précisent-elles, mais sans jamais être insultantes et toujours dans le respect de sa personne*". Sachant que **ces conservations ont eu lieu dans un cadre privé**.

Comment ces messages ont-ils pu se retrouver dans les mains de la direction académique du Calvados ?

C'est à la faveur de la **synchronisation d'une tablette allouée à l'école en 2021 avec le smartphone de l'une des deux enseignantes**. *"Cette tablette n'a jamais servi dans ma classe, et du jour au lendemain, il a fallu la rendre en catastrophe, explique l'une d'entre elles. Je n'ai pas réussi à enlever mes données personnelles, j'ai demandé au technicien de le faire"*. Quelques jours plus tard, la direction académique lui reproche des *"propos graves"*.

"On nous reproche des propos graves, mais on ne nous a jamais montré les captures d'écran"

Elles demandent des explications *"mais jamais on ne nous a montré les captures d'écran des messages qu'on nous reproche"*. Le plus choquant ajoutent-elles *"c'est qu'il a fallu fouiller dans une messagerie privée pour trouver ces messages"*. **Toutes deux ont porté plainte pour violation de correspondance privée et viennent de saisir la CNIL** (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Suspension levée mais réintégration impossible dans l'école

Mi-octobre, elles apprennent qu'**aucune sanction ne peut être retenue contre elles** et que leur suspension à titre conservatoire est levée. Mais elles apprennent également qu'elles ne réintégreront pas leurs classes. **Des postes de remplaçantes leur sont proposés**. La directrice académique justifie sa décision en invoquant la **recherche d'un climat serein dans l'école**. Mais la coupe est pleine pour les deux femmes. *"Nous aimons passionnément notre métier, nous avons noué des liens très forts avec nos élèves, nous nous investissons depuis des années"*. Elles sont actuellement en arrêt maladie et se battent au plan administratif avec leurs avocats pour obtenir leur réintégration à Saint-Martin-de-Fontenay.

La barre des 200 signatures franchie en 48 heures

Et elles viennent de recevoir le **soutien des parents d'élèves de l'école**. Un collectif a lancé ce mercredi une **[pétition en ligne sur le site internet change.org](https://www.change.org/p/la-direction-academique-ne-nous-apporte-aucune-information-claire-et-ne-repond-pas-a-nos-lettres-de)**. *"La Direction Académique ne nous apporte aucune information claire et ne répond pas à nos lettres de*

soutien. Quand nos enfants nous questionnent : « Quand notre maîtresse va-t-elle revenir ? », « Pourquoi n'est-elle pas là ? » Nous peinons à répondre : « Peut-être après les vacances de la Toussaint ? Peut-être après les vacances de Noël ? »". Le collectif ajoute que "cette communication n'a certainement pas permis de rétablir la sérénité escomptée tant pour les enfants que pour leurs parents et n'a pas non plus permis aux enseignantes remplaçantes de se projeter sereinement dans leur travail et leurs projets".

En 48 heures, la pétition a recueilli plus de 200 signatures.

Generated with Reader Mode